

28 janvier 2018 : marche Adeps organisée par l'école de Corroy-le-Grand

Parcours des 10 km (en réalité 10,9 km)

Parcours commun (5-10-15-20):

Départ de l'école de Corroy, remonter le sentier de Messe jusqu'à l'église, tourner à droite dans la rue de l'Église.

1^{er} carrefour, tourner à droite dans le chemin de la Dîme, tourner avec le chemin de la Dîme (ne pas prendre le sentier du Marguillier), traverser **prudemment!!!** la rue de Chastre.

Continuer tout droit, toujours sur le chemin de la Dîme, qui devient un chemin herbeux et monte entre des prairies; au-dessus, tourner à droite vers la chapelle.

Parcours commun (10-20):

A ce carrefour, tourner à gauche, prendre le chemin bétonné qui descend, remonte, descend et remonte (comme un « W ») vers Vieusart.

Parcours commun (10-15-20):

Au carrefour suivant, traverser et descendre la route en pavés en longeant la haie du domaine du château de Vieusart. Dans le bas, ce chemin tourne vers la gauche, puis à hauteur de l'entrée du château, tourne vers la droite : nous sommes au hameau dit « La Place » à Vieusart.

Parcours propre au circuit des 10 km :

Quitter « La Place » par la droite, suivre un chemin mi-pavé, mi-herbeux.

Avant d'arriver à la rue de la Commone, tourner à droite et emprunter le sentier herbeux qui remonte, puis tourne à gauche et aboutit à un chemin de remembrement que l'on emprunte à droite sur quelques 50m.

Tourner à gauche sur un autre chemin de remembrement qui, sur la fin, devient pavé et prend le nom de rue Bonneveau.

Parcours commun (10-15 km) :

A la chapelle Saint Roch (au moment où la rue devient « rue de Wavre »), tourner à droite. A la première fourche, prendre à gauche la rue d'Ocquière, jusqu'à la petite ferme isolée.

Parcours commun (10-15-20 km) :

Descendre à gauche la rue d'Ocquière qui aboutit à la rue de Corroy / rue de Manypré.

Tourner à droite dans la rue de Manypré, et la longer sur une centaine de mètres en restant **prudemment** sur l'accotement !!!

Au carrefour suivant, traverser la rue, à gauche, monter le sentier du Berger et le suivre presque jusqu'au bout...

On retrouve le parcours des 5km...

Parcours commun (5-10-15-20):

... et avec le parcours des 5km, prendre la 2^e rue à gauche (avant le monument aux morts), un chemin en pavés. Au bout, carrefour en T, tourner à droite et suivre le chemin de remembrement vers Corroy.

Au cimetière, descendre la rue des Corbeaux, qui, dans le bas, tourne vers la droite, continuer sur le trottoir de droite, traverser dans le passage pour piétons et entrer dans l'école par la cour de devant.